

10 jan 2020 -14:55

Appartient à [Conseil des ministres du 10 janvier 2020](#)

Coopération au développement : portefeuille complémentaire pour le Rwanda

Sur proposition du ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le projet de portefeuille complémentaire au Rwanda, après exécution des études complémentaires.

Le [Conseil des ministres du 5 avril 2019](#) a approuvé le programme de coopération gouvernementale avec le Rwanda, compte tenu de la lettre du 1er avril 2019 du ministre du Budget, dans laquelle il est précisé que des études complémentaires sont nécessaires ainsi que les adaptations éventuelles du portefeuille pays aux résultats de ces études.

Le Conseil des ministres approuve le portefeuille pays complémentaire avec le Rwanda et charge l'ambassade de Belgique à Kigali de négocier et de signer un échange de lettres modifiant la convention spécifique du 30 avril 2019 entre la Belgique et le Rwanda, sous le contrôle de la Direction générale du Développement et de l'Aide humanitaire du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be